Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 599

Artikel: Démocratie directe : l'initiative pour prendre le pouls des cantons
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012150

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DÉMOCRATIE DIRECTE

L'initiative pour prendre le pouls des cantons

Pourquoi les initiatives populaires fédérales réussissent-elles si rarement (sept sur plus de septante), alors que les initiatives cantonales aboutissent avec facilité?
Ainsi les Vaudois ont accepté récemment successivement, contre l'avis du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, les initiatives suivantes: Sauver Lavaux, économies d'énergies, suppression des privilèges fiscaux, semaine de cinq jours, élections des municipalités par le peuple, démocratisation du nucléaire.
Au niveau fédéral, toute initiative est marquée du handicap de la centralisation; elle émane en général d'un milieu homogène, dont les ramifications s'étendent rarement à l'ensemble de la Suisse; elle est souvent mal rédigée, par compromis maladroit entre la volonté des initiants de se faire plaisir à eux-mêmes avec un texte dur et le souci de tenir compte des résistances avec un texte édulcoré.
Au niveau cantonal, les relais initiants-peuple jouent de manière souple. Diverses variables entrent en ligne de compte (par exemple, dans le canton de Vaud: vote des centres urbains, des districts campagnards; majorité centre-gauche: Parti socialiste, Parti ouvrier populaire, PAI/UDC, écologistes, sans oublier une partie de l'électorat radical).
Sur chacun des objets que nous avons cités, les états-majors, ou ce qui est plus grave, les congrès des partis radicaux et libéraux avaient donné des mots d'ordre négatifs. Le désaveu populaire est trop fréquent pour qu'on puisse retenir des explications contingentes du style: le peuple n'était pas bien renseigné... le titre de l'initiative était abusif... etc. Il y a un déphasage de fait entre le conservatisme majoritaire électoralement et la sensibilité populaire vaudoise.
Ainsi se révèlent des possibilités d'action au niveau cantonal, comme démontré depuis longtemps (suffrage féminin, vote à dix-huit ans, interruption de grossesse).
La démocratie directe, au niveau des cantons, d'abord!

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La France vue d'ici

J'ai longtemps hésité!
Tout d'abord, je ne croyais pas à la victoire de M. Mitterand. D'autre part, me souvenant que M. Mitterand avait été ministre de la Justice (Garde des Sceaux) au moment du détournement de l'avion de Ben Bella et qu'il n'avait ni démissionné, ni même protesté de façon éclatante contre une violation aussi patente du droit international, je me demandais... Préférant à tout prendre une politique «de droite» menée par des hommes de droite à la même politique «de droite» menée par des hommes supposés de gauche — préférant si l'on veut le général de Gaulle mettant un terme à la guerre d'Algérie à M. Guy Mollet s'enlisant toujours plus irrémédiablement dans cette même guerre d'Algérie.
L'entrée au gouvernement de Me Badinter, et précisément en qualité de ministre de la Justice, emporte mon adhésion (vous me direz que comme je ne suis rien ni personne, que je ne suis même pas Français, je n'ai que le droit de me taire — la sympathie, l'enthousiasme ne se commandent pas!).
Avec Me Badinter, c'est un peu «la France éternelle» qui reprend la parole, et Dieu sait que nous l'attendions!

C'est un peu le vieux Voltaire, lui qui passa les quinze dernières années de sa vie à lutter contre la torture, contre la justice de son temps, pour d'innombrables innocents, de Calas à la Barre, de Lally aux protestants envoyés aux galères ou enfermés à vie dans le donjon d'Aigues-Mortes.

C'est un peu le vieil Hugo, qui écrit l'une des dernières lettres que nous ayons de lui (14 décembre 1883) à la reine Victoria pour lui demander la grâce d'un insoumis irlandais — après toute une vie consacrée entre autres à lutter contre la peine de mort. (Au fait, la reine Victoria refusa la grâce de O'Donnel, qui fut exécuté, comme aujourd'hui Mme Thatcher refuse... Mais non! aujourd'hui, les insoumis irlandais ne sont plus exécutés!)

C'est un peu Emile Zola:
«Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour! J'attends.»

C'est un peu Albert Camus, qui a écrit tout un livre — les *Réflexions sur la guillotine* — pour demander l'abrogation de la peine de mort.
Les trois roses déposées au Panthéon, la troisième sur la tombe de Victor Schoelcher, qui attacha son nom à l'abolition de l'esclavage — ce n'était donc pas un simple geste.

* * *

Je dois présenter des excuses aux différents auteurs d'anthologies que j'ai pu critiquer au cours des temps, leur reprochant d'avoir oublié X, Y ou Z... J'ai dans les mains l'*Anthologie des Poètes du XIXe siècle* (1800-1866) par Georges Pellissier, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, Docteur ès lettres, parue chez Delagrave en 1938. J'y trouve Arnault, Arnould, Arvers, Baour-Lormian (vous connaissez?), Barbier, Belloy (A. de), Berchoux, Blanchecotte, etc. Je n'y trouve ni Baudelaire, ni Nerval! Et dire que mes collègues et moi-même vivons sur le mythe du «Chef-d'Œuvre», de l'œuvre «forte», etc.!

J. C.